

L .

P .

P .

V .

Thomas Grasset

MLaw
Avocat au barreau

Langues
FR, EN, DE

Contact
LPPV avocats
Rue de Genève 17
Case postale 1028
1001 Lausanne
T +41 21 533 30 30
F +41 21 533 30 40
grasset@lppvlaw.ch

Expertise
Thomas Grasset concentre sa
pratique dans le domaine du
contentieux et du conseil, en
particulier en matière pénale
et commerciale. Il est
également actif en droit des
successions, des fondations et
associations ainsi qu'en droit
administratif.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

Depuis 2026
Collaborateur chez
LPPV avocats, Lausanne

2026
Admission au Barreau du
Canton de Vaud

2024-2026
Avocat-stagiaire chez
LPPV avocats, Lausanne

2022-2024
Assistant juridique, Genève

2024
Université de Genève
(Master en droit international
et européen)

2022
Université de Genève
Certificat de droit
transnational)

2021
Université de Genève
(Bachelor en droit)